

Douzième Feuille

M. 4  
Pierre  
Bancourt  
et  
Ludvine  
Mercier

Le vingt trois juin mil neuf cent trois  
après la publication de deux bans de  
Mariage au prône de notre église paroissiale  
entre Pierre Bancourt domicilié  
en cette paroisse, fils majeur de Francis  
Bancourt cultivateur et de Elmira Goulet  
de cette paroisse d'une part, et Ludvine  
Mercier domiciliée en cette paroisse, fille  
mineure de Joseph Mercier cultivateur  
et de Philomène Bedard de cette  
paroisse de l'autre part. Les parties  
ayant obtenu dispense d'un ban de  
Mariage de Monseigneur C. A. Marin  
vicaire général et ne s'étant présentée  
aucun empêchement à ce mariage  
Nous soussigné Prêtre Curé de cette  
paroisse avons reçu leur mutuel consen-  
tement de mariage et leur avons  
donné la bénédiction nuptiale en  
présence de Joseph Mercier père  
de l'époux et Pierre Bancourt  
père de l'épouse, lesquels  
n'ont pu signer, lecture faite.

L'époux a signé avec nous —

Ludvine Mercier

Fidelise Mercier

Joseph Rodrigue

J. P. Deachere P. D.